

~ Avis ~

LE MAIRE INFORME LA POPULATION QUE LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA EN SEANCE PUBLIQUE LE :

Le mardi 7 juillet 2026 à 18h00

Centre culturel André Malraux

- ✓ Vérification du quorum,
- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du procès-verbal du 5 juin 2026,
- ✓ Présentation des décisions prises par le Monsieur Maire
- ✓ Ordre du jour :
 - **Délibération 48-2026** : Autorisation annuelle de recrutement d'agents contractuels sur des emplois permanents ou non permanents
 - **Délibération 49-2026** : Modification du tableau des effectifs des emplois permanents et non permanents
 - **Délibération 50-2026** : Rapport annuel technique et financier du titulaire de la concession du service public de restauration collective
 - **Délibération 51-2026** : Attribution de la concession de service public relative à la gestion du service public de restauration scolaire et municipale
 - **Délibération 52-2026** : Création des commissions municipales et désignation de leurs membres
 - **Délibération 53-2026** : Approbation d'un protocole transactionnel mettant fin au litige opposant la commune à la Société « Les Charpentiers de La Corse » dans le cadre du marché d'extension et de réhabilitation de la crèche
 - **Délibération 54-2026** : Actualisation du règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- ✓ Réponses aux questions orales,
- ✓ Communication de Monsieur le Maire au Conseil municipal.

Le Maire,
Marc DEL GRAZIA

Affiché le 1^{er} juillet 2026

